



**PARLIAMENT OF MALAWI**



**SESSION DE LA 51<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM PARLEMENTAIRE  
DE LA SADC**

**DU 7 AU 16 JUILLET 2022, LILONGWE, MALAWI**

**THÈME : « *Vers l'efficacité énergétique, la durabilité et l'autosuffisance dans la  
région de la SADC* ».**

**CIRCULAIRE D'INFORMATION GÉNÉRALE**

**1. Introduction**

L'information contenue dans ce document est destinée à orienter les Délégués prenant part à la 51<sup>ème</sup> Assemblée Plénière du Forum Parlementaire de la SADC (FP de la SADC) qui se tiendra en mode face à face à Lilongwe, au Malawi, du 7 au 16 juillet 2022.

Le Parlement du Malawi est honoré d'accueillir la réunion et souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les Délégués au Malawi.

**2. Lieu et Format des Réunions**

La 51<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Plénière se tiendra en mode face à face (en présentiel) au Centre International de Convention Bingu [Bingu International Convention Center (BICC)], situé au centre ville de la capitale Lilongwe, à environ 30 minutes en voiture de l'Aéroport International de Kamuzu. Toutefois, les Délégués qui ne peuvent pas se rendre à Lilongwe peuvent également participer à la réunion par vidéoconférence à travers un lien de la plateforme Zoom qui sera créé.

### **3. Programme**

- i. 7 juillet - Arrivée du Secrétariat du FP de la SADC
- ii. 8 juillet - Réunion entre le Secrétariat du FP de la SADC et le Secrétariat du Parlement hôte
- iii. 9 juillet - Arrivée du Président du FP de la SADC
- iv. 10 juillet - Arrivée de tous les autres Délégués
- v. 11 juillet - Cérémonie d'ouverture officielle (matin) et Symposium en Séance Plénière (après-midi)
- vi. 12 au 14 juillet - Session de l'Assemblée Plénière
- vii. 15 juillet - Excursions
- viii. 16 juillet - Départ de tous les Délégués

### **4. Documentation**

Tous les documents pour la Réunion seront diffusés sous forme électronique sur un portail qui sera mis en place à cette fin. Aucune copie imprimée ne sera distribuée sur le lieu des réunions. À cet égard, il est conseillé aux Délégués d'apporter leurs ordinateurs portables afin de pouvoir télécharger et utiliser les documents sous forme électronique.

### **5. Immigration**

Chaque Délégué doit être en possession d'un passeport valide et ceux qui ont besoin d'un visa doivent prendre les dispositions nécessaires à leur entrée au Malawi. Pour la plupart des pays de la SADC, les visas peuvent être délivrés à l'arrivée.

### **6. Accueil à l'Arrivée**

Les Délégués seront accueillis à leur arrivée à l'Aéroport International de Kamuzu par des Agents du Protocole du Secrétariat du Parlement hôte qui les aideront et les accompagneront à leurs hôtels respectifs.

Les Parlements sont donc invités à soumettre les itinéraires de voyage de leurs Délégués au Parlement du Malawi au plus tard le 20 juin 2022, avec des copies envoyées au Forum Parlementaire de la SADC.

### **7. Accréditation**

Tous les Délégués sont priés de s'inscrire au Bureau d'Information dès leur arrivé. Ce Bureau d'Information sera situé sur le lieu de la réunion. Afin d'accélérer le processus d'accréditation, les Délégués sont priés de soumettre à l'avance les détails de leurs informations, y compris des photos d'identité.

## **8. Dispositions concernant le transport et le transfert**

Le Parlement du Malawi sera responsable de l'organisation du transport local des Délégués à l'arrivée et au départ [depuis l'aéroport vers l'hôtel et depuis l'hôtel vers l'aéroport] mais aussi vers le lieu et depuis le lieu de la Réunion et les hôtels recommandés énumérés au paragraphe 12 de la présente Circulaire d'Information Générale.

Tout transport requis en dehors du programme de la Réunion sera considéré comme étant de nature privée et les Délégués devront prendre en charge le coût de ces services.

## **9. Dispositions en matière de sécurité**

Le Gouvernement du Malawi, par l'intermédiaire de ses agences de sécurité, assurera la sécurité de tous les Délégués sur la base des pratiques internationales pendant toute la durée de la Réunion.

Les délégués recevront des badges d'identité lors de leur accréditation. Les Délégués seront priés de porter ces badges pendant toute la durée de la Réunion pour des raisons de sécurité, pour faciliter l'identification et l'accès au lieu de Réunion.

## **10. Services médicaux**

Des services cliniques seront disponibles sur le lieu de la Réunion pendant toute la durée de la Réunion pour des troubles de santé mineurs. Toutefois, des maladies graves nécessitant une attention médicale et des soins avancés pourront être dirigées vers l'hôpital public le plus proche. Les Délégués qui choisissent de se rendre dans un hôpital privé seront responsables de leurs propres factures médicales. À cet égard, les Délégués sont encouragés à être munis d'une assurance maladie.

## **11. Lignes directrices sur la prévention de la COVID-19**

11.1 Les Délégués sont invités à noter que, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022, les directives de prévention de la COVID-19 suivantes entreront en vigueur au Malawi :

- a. Tous les délégués qui arrivent et qui sont entièrement vaccinés devront présenter un certificat de vaccination complet contre la COVID-19 valide et vérifiable par voie électronique au point d'entrée ;
- b. Les délégués qui ne sont pas entièrement vaccinés ou qui n'ont pas de certificat de vaccination complet contre la COVID-19 valide et vérifiable par voie électronique doivent disposer d'un certificat de test PCR de COVID-19 négatif obtenu au cours des dernières 72 heures au moment de leur arrivée au Malawi ;

- c. Pour les délégués qui retournent dans leur pays respectif, le certificat PCR de COVID-19 ou l'exigence de certificat de vaccination complet de COVID-19 dépendra des exigences de leur pays de destination.

11.2 Les Délégués sont également informés que, conformément à la résolution de la 50<sup>ème</sup> Assemblée Plénière, si un ou une Délégué(e) prenant part à une activité du Forum Parlementaire reçoit un résultat positif au test de COVID-19, le coût de la quarantaine sera pris en charge par leur Parlement National.

11.3 Pendant les réunions, les mesures préventives suivantes concernant la COVID-19 seront strictement respectées :

- i. Contrôles réguliers de la température ;
- ii. Tous les délégués sont tenus de porter un masque facial à tout moment dans les locaux et lors de leurs sorties en public ;
- iii. Les délégués sont tenus de respecter une distance sociale d'au moins 1,5 mètre à tout moment. L'espacement des sièges dans tous les lieux de conférence sera conforme à cette disposition ;
- iv. Tous les délégués devront se laver les mains à l'eau et au savon et/ou se désinfecter fréquemment ; et
- v. Tout Délégué(e) présentant des signes et des symptômes de la COVID-19 devront s'isoler et en informer le Secrétariat.

## 12. Hébergement à l'hôtel

Chaque Délégué est responsable de ses frais d'hébergement. Veuillez trouver ci-après la liste des hôtels recommandés. Les Délégués sont censés faire leurs réservations directement auprès des hôtels en mentionnant "*The Malawi Parliament*". Il est conseillé aux Délégués de régler leurs factures d'hôtel avant leur départ.

### Liste des hôtels recommandés

N°	Nom de l'Hôtel / Lodge	Type de chambre	Tarif (USD) (lit et petit déjeuner)	Distance du BICC	Coordonnées
1	President Walmont Hotel - (BICC)	Chambres King	145	0 km	Numéro de téléphone cellulaire : +265 /993915550/+2659976450 00 N° de tél. : +2651789888 <a href="mailto:resservations@umodzipark.co.mw">resservations@umodzipark.co.mw</a>
2	Sunbird Capital Hotel	Chambres supérieures	125	À moins d'un	+265888965877 +2651773388 <a href="mailto:capital@sunbirdmalawi.co">capital@sunbirdmalawi.co</a>

		Deluxe Deluxe exécutive	135 166	kilomètre du BICC (3 minutes à pied)	<a href="http://www.sunbirdmalawi.com">www.sunbirdmalawi.com</a>
3	Golden Peacock Hotel	Deluxe	77	1,5 km (5 minutes en voiture)	+265991431030 <a href="mailto:Goldenpeacockhotelmw@gmail.com">Goldenpeacockhotelmw@gmail.com</a>
4	Wamkulu Palace	Elegant Deluxe (Simple)	90	2,1 km (4 minutes en voiture)	Numéro de téléphone cellulaire : +265994620860 N° de tél. : +2651776764 /762/776 wamkulupalace@gmail.com
5	Ufulu Gardens	Elegant Deluxe (Simple)	100 (le vendredi et le samedi = 70 USD)	4,5 km (8 minutes en voiture)	Tél: +2651794060/079 Numéro de téléphone cellulaire : +265888994060 / +265996945277 <a href="mailto:reservations@ufulugardens.mw">reservations@ufulugardens.mw</a>

### 13. Excursions

Le programme de l'excursion sera distribué aux Délégués au cours de la Réunion.

### 14. Monnaie nationale

Des services de change seront à la disposition de tous les Délégués dans les bureaux de change en semaine et le week-end. La plupart des devises et des chèques de voyage reconnus à l'échelle internationale peuvent être échangés dans les banques commerciales, les hôtels et les aéroports internationaux.

En avril 2022, 1 USD équivalait approximativement (Malawi Kwacha/MK) :

1 dollar américain = 1 020 MK  
 1 livre sterling = 1 400 MK  
 1 Euro = 861,62 MK  
 1 Rand = 51,22 MK

### 15. Cartes de crédit

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées dans les banques du Malawi et dans tous les hôtels et restaurants : American Express, Master Card et Visa Card.

## **16. Heures d'ouverture des bureaux et des commerces**

Les bureaux et les commerces sont généralement ouverts de 07h30 à 17h00 du lundi au vendredi. Les heures d'ouverture des magasins varient, mais la plupart des magasins sont ouverts de 08h00 à 17h00 du lundi au vendredi et de 08h30 à 14h00 le samedi.

## **17. Climat et météo**

La période entre mai et août au Malawi est une période hivernale, généralement une saison sèche et froide. On s'attend à ce que pendant cette période, les températures varient entre 11,1 degrés et 20,5 degrés Celsius.

## **18. Langues de travail du Malawi**

L'anglais est la langue officielle du Malawi.

## **19. Approvisionnement en électricité**

Au Malawi, les fiches et les prises de courant sont de type D (norme britannique). La tension standard est de 220 - 240V et la fréquence standard de 50 Hz. Prises électriques à trois broches.

## **20. Géographie et fuseau horaire**

Le fuseau horaire du Malawi est GMT + 2.

## **21. Services d'urgence (numéros de téléphone) :**

- Services paramédicaux et de premiers secours : 118
- Aéroport international : +265 1 700 899
- Salon VIP à l'Aéroport : +265 1 700 256

## **25. Personnes à contacter**

### **(A) Secrétariat du FP de la SADC**

#### **Yapoka N Mungandi**

Numéro de téléphone cellulaire : +264 81 3048395

Courriel : [ymungandi@sadcpf.org](mailto:ymungandi@sadcpf.org)

### **(B) Parlement du Malawi**

- Coordinateur :** M. Joseph Manzi  
Numéro de téléphone cellulaire : +265 999 800 831  
Email: [jjmanzi70@gmail.com](mailto:jjmanzi70@gmail.com)

- ii. **Coordinatrice adjoint :** Mme Siphiwe Komwa  
Numéro de téléphone cellulaire : +265 999 145 392  
Courriel : [siphiek@gmail.com](mailto:siphiek@gmail.com)
  
- iii. **Dispositions concernant l'Hébergement :** Mme Maggie  
Chinsinga  
Numéro de téléphone cellulaire : +265 991 567 326  
Courriel : [magchinsinga@gmail.com](mailto:magchinsinga@gmail.com)
  
- iv. **Dispositions concernant le Transport :** Mme Portia Sibande  
Numéro de téléphone cellulaire : +265 882 716 093  
Courriel : [fpsibande@gmail.com](mailto:fpsibande@gmail.com)
  
- v. **Dispositions concernant les Services de Protocole :** Mme  
Gloria Dzidekha  
Numéro de téléphone cellulaire : +265 888 891 424  
Courriel : [gdzidekha@gmail.com](mailto:gdzidekha@gmail.com)